



# Union Française des amateurs d'Armes

Secrétariat général : 8, rue du Portail de la Ville - La Tour-du-Pin cedex 38353  
Tél. 04 74 83 20 75 - Fax 04 74 97 62 88

Madame Christine Albanel  
Ministre de la Culture et de la  
communication  
182 rue St Honoré  
75001 PARIS

La Tour du Pin le : 23 novembre 2007

Concerne : destruction d'objets d'art par le service des douanes.

Madame la Ministre,

Nous apprenons par la presse que la douane annonce avec fierté qu'elle a détruit une arme vieille de 140 ans et qui, considérée comme antiquité, est totalement libre à la détention.

Il s'agit d'un fusil Chassepot qui portait peut-être sur sa plaque de couche, un G ou un Z indiquant son passage dans les Grenadiers ou les Zouaves de la Garde de Napoléon III. Il a pu être utilisé par un vétéran de la campagne d'Italie de 1859 qui concourut à l'indépendance de ce pays, ou par un zouave survivant de Sébastopol dont la statue sur le pont de l'Alma est si chère aux Parisiens. Peut-être tout simplement portait-il le numéro d'un régiment d'infanterie révélant qu'il avait été le compagnon d'un soldat anonyme de la guerre de 1870, défaite héroïque de l'armée française décrite par Victor Hugo dans "*L'Année Terrible*".

Cette destruction est scandaleuse :

- sur le plan de l'Histoire, détruire un témoignage est offenser le devoir de mémoire si cher au Chef de l'Etat,
- sur le plan du principe, c'est comparable à la destruction d'un tableau de Rembrandt par la douane, sous prétexte que son possesseur a commis un délit douanier,
- Sur le plan économique : un Chassepot de ce type vaut de l'ordre de 1200 €. Alors si vraiment il devait être saisi, que l'Etat le vende aux enchères !

La destruction d'un patrimoine n'a rien de glorieux dans l'Histoire des hommes. Récemment en Irak, la communauté internationale indignée, a été jusqu'à assimiler la destruction d'objets d'art à un « crime contre l'humanité ». Sans aller jusque là, notre association demande au ministre de la Culture, que soient prises des mesures réglementaires, afin que de tels « dérapages » ne se reproduisent pas.

Notre association vous remercie d'avance de ce que vous pourrez faire dans le sens du respect de l'Histoire et vous prie de croire Madame la Ministre, à son profond respect.

Jean-Jacques BUIGNE,  
Président de l'UFA,

Ps : la même demande à été faite au ministre de l'Economie et des Finances, en charge du service des douanes.